

**LISTE DES REGROUPEMENTS : 19 COMUE, 7 ASSOCIATIONS
ET 3 ETABLISSEMENTS EXPERIMENTAUX**

Cette liste présente un état des regroupements d'établissements d'enseignement supérieur relevant de la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur selon les 3 types autorisés par l'article L. 718-3 afin d'assurer une coordination de leur offre de formation et de leur stratégie de recherche.

Sont mentionnés ci-après les **communautés d'universités et d'établissements** (incluant la liste de leurs membres et des établissements qui sont associés aux communautés), les **établissements regroupés dans le cadre d'une convention d'association** ou d'une **fusion**.

Les établissements qui ont choisi de mettre en œuvre [l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur](#) pour une période maximale de dix ans (soit jusqu'au 12 décembre 2028) sont mentionnés selon l'un des trois nouveaux types de coordinations territoriales expérimentales (un **établissement public expérimental**, une **communauté d'universités et établissements constituée sur le fondement de l'ordonnance du 12 décembre 2018**, les **établissements regroupés dans le cadre d'une convention de coordination territoriale**).

Les regroupements territoriaux sont ainsi classés selon 4 catégories :

I - LISTE DES COMMUNAUTES D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS	2
II - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS EXPERIMENTAUX.....	10
III - LISTE DES SITES POUR LESQUELS LE REGROUPEMENT DES ETABLISSEMENTS S'EFFECTUE DANS LE CADRE D'UNE ASSOCIATION D'ETABLISSEMENTS OU A LA SUITE D'UNE FUSION.....	11
IV - LISTE DES SITES POUR LESQUELS LE REGROUPEMENT DES ETABLISSEMENTS S'EFFECTUE DANS LE CADRE EXPERIMENTAL D'UNE CONVENTION DE COORDINATION TERRITORIALE	12

Ces informations sont par ailleurs accessibles depuis la page internet suivante du site du MESRI :
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html>

I - LISTE DES COMMUNAUTES D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS **(y compris celles constituées dans le cadre expérimental susmentionné)**

1. COMUE d'Aquitaine – Décret n° 2015-281 du 11 mars 2015 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Bordeaux
2. Université Bordeaux-Montaigne
3. Université de Pau et des pays de l'Adour
4. Université de la Rochelle
5. Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux
6. Institut Polytechnique de Bordeaux
7. Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)

2. Communauté Université Grenoble Alpes – Décret n° 2014-1675 du 29 décembre 2014 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université Grenoble Alpes
2. Institut polytechnique de Grenoble

Organismes de recherche

3. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
4. Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA)

ETABLISSEMENTS ASSOCIES par le décret n°2015-1131 du 11 septembre 2015 modifié :

1. Université de Chambéry
2. ENSA de Grenoble
3. IEP de Grenoble

3. Languedoc- Roussillon Universités – Décret n° 2014-1682 du 30 décembre 2014 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Montpellier
2. Université Montpellier 3
3. Université de Perpignan
4. Université de Nîmes
5. Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier (ENSCM)
6. Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro)

Organismes de recherche

7. Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
8. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

4. COMUE Lille Nord de France – Décret n°2015-1064 du 26 août 2015 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Lille
2. Université d'Artois
3. Université du Littoral Côte d'Opale
4. Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
5. Ecole Centrale de Lille
6. Institut Mines-Télécom (au titre l'Ecole nationale supérieure Mines Télécom Lille Douai au 1^{er} janvier 2017)
7. Fédération Universitaire Polytechnique de Lille

Organismes de recherche

8. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
9. Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA)

ETABLISSEMENT ASSOCIES PAR LE DECRET N°2018-1212- DU 21 DECEMBRE 2018 :

1. Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
2. Ecole supérieure musique et danse Hauts-de-France
3. Institut Pasteur de Lille
4. Institut régional du travail social Hauts-de-France
5. Skema Business School

5. Normandie Université – Décret n° 2014-1673 du 29 décembre 2014

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Caen Basse-Normandie
2. Université du Havre
3. Université de Rouen
4. Institut national des sciences appliquées de Rouen (INSA ROUEN)
5. École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN)
6. École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA Normandie)

ETABLISSEMENTS ASSOCIES par le décret n°2018-757 du 28 août 2018 :

1. Centre des études supérieures industrielles
2. Centre de lutte contre le cancer François Baclesse
3. Centre hospitalier universitaire de Caen Normandie
4. Ecole de management de Normandie
5. Ecole supérieure d'arts et design Le Havre-Rouen
6. Ecole supérieure d'arts et médias de Caen-Cherbourg
7. Ecole supérieure d'ingénieurs en génie électrique
8. Institut polytechnique UniLaSalle

6. Université de recherche Paris Sciences & Lettres – PSL Research universiy – Décret n° 2015-408 du 10 avril 2015

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Ecole nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP)
2. Ecole normale supérieure (ENS)
3. Ecole supérieure de physique et de chimie industrielle
4. Université Paris-Dauphine
5. Observatoire de Paris
6. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris (Mines Paris)
7. Collège des Ecoles d'Art
 - Conservatoire national supérieur d'Art dramatique
 - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
 - Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)
 - Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA)
 - FEMIS – École nationale supérieure des métiers de l'image et du son.

Ces 5 écoles désignent un représentant commun siégeant au CA

Organismes et instituts de recherche

8. Fondation de coopération scientifique Paris Sciences et Lettres - Quartier latin, dite PSL
9. Institut Curie
10. Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
11. Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
12. Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)

ETABLISSEMENTS ASSOCIES par le décret n°2016-25 du 18 janvier 2016 modifié :

1. Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)
2. Ecole pratique des hautes études (EPHE)
3. Ecole nationale des chartes (ENC)
4. Ecole française d'extrême orient (EFEO)
5. Institut Pasteur

7. Université de Bourgogne Franche-Comté – Décret n° 2015-280 du 11 mars 2015 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Bourgogne (UB)
2. Université de Franche-Comté (UFC)
3. Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)
4. École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon (ENSMM)
5. Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon)
6. École supérieure de commerce de Dijon (ESC Dijon)
7. Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM)

8. Université de Lyon – Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'Enseignement Supérieur et de recherche

1. Université Claude Bernard Lyon 1
2. Université Lumière Lyon 2
3. Université Jean Moulin Lyon 3
4. Université Jean Monnet - St Étienne
5. ENS de Lyon
6. École Centrale de Lyon
7. INSA de Lyon
8. IEP de Lyon
9. Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgroSup)
10. Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)
11. Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE)

Organisme de recherche

12. Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

ETABLISSEMENTS ASSOCIES par le décret n°2016-180 du 23 février 2016 :

1. Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)
2. Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT)

9. Université de Paris-Saclay – décret n° 2014-1674 du 29 décembre 2014 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)
2. CentraleSupélec
3. Ecole normale supérieure de Cachan (ENS Cachan)
4. Institut d'optique Graduate School (IOGS)
5. Université Paris Sud (UPSud)
6. Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)
7. Université d'Evry (UVE)

Organismes de recherche

8. Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
9. Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)
10. Institut des hautes études scientifiques (IHES)
11. Institut national de la recherche agronomique (INRA)
12. Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria)
13. Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA)
14. Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

ETABLISSEMENT ASSOCIE par le décret n°2017-598 du 21 avril 2017 :

1. Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIEE)

10. Université Paris-Est- Décret n° 2015-156 du 11 février 2015

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
2. Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC)
3. Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
4. Ecole d'Ingénieurs de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France (ESIEE Paris)
5. Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA)

Organismes de recherche

6. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
7. Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR)

ETABLISSEMENTS ASSOCIES par le décret n°2016-1111 du 11 août 2016 :

1. ENSA de Marne-la-Vallée
2. ENSA de Paris-Belleville
3. ENSA de Paris-Malaquais
4. Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris
5. Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP)

11. Université Paris-Lumières – Décret n° 2014-1677 du 29 décembre 2014

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'Enseignement supérieur et de Recherche

1. Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
2. Université Paris Ouest Nanterre-La Défense

Organisme de recherche

3. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

ETABLISSEMENTS ASSOCIES par le décret n°2016-1213 du 12 septembre 2016 :

1. Ecole nationale supérieure Louis Lumière (ENSL)
2. Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA)

12. Université Paris-Seine – Décret n° 2015-157 du 11 février 2015

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Cergy-Pontoise (UCP)
2. Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)
3. Ecole nationale supérieure d'Arts Paris-Cergy (ENSAPC)
4. Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV)
5. Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille (ENSPVM)
6. Ecole de Biologie Industrielle (EBI)
7. Ecole d'Electricité, de production et management industriel (EPMI)

8. Ecole pratique du service social (EPSS)
9. Institut libre d'éducation physique supérieur (ILEPS)
10. Ecole supérieure d'agro-développement international (ISTOM)
11. Ecole ITESCIA
12. Institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire (ISIPCA)

13. Université Sorbonne Paris Cité – Décret n° 2014-1680 du 29 décembre 2014 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)
2. Institut d'études politiques de Paris (IEP Paris)
3. Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
4. Institut de physique du globe de Paris (IPGP)
5. Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
6. Université Paris Descartes
7. Université Paris Diderot
8. Université Paris 13
9. Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)

Organismes de recherche

10. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
11. Institut national d'études démographiques (INED)
12. Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA)
13. Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
14. Institut de recherche pour le développement (IRD)

14. Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées – Décret n° 2015- 663 du 10 juin 2015

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

1. Université Toulouse 1 Capitole
2. Université Toulouse 2 Jean Jaurès
3. Université Toulouse 3 Paul Sabatier
4. Institut National Polytechnique de Toulouse
5. Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse
6. Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace de Toulouse

Organisme de recherche

7. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

ETABLISSEMENTS ASSOCIES par le décret n°2016-468 du 14 avril 2016 modifié :

1. Institut national universitaire Jean-François Champollion
2. Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes (ENIT)
3. Institut d'études politiques de Toulouse (IEP)
4. Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA)
5. Institut Mines-Télécom (au titre de l'école nationale supérieure des mines d'Albi Carmaux au 1^{er} janvier 2017)

6. Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) de Toulouse Midi-Pyrénées
7. Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC)
8. Institut supérieur des arts de Toulouse (ISAT)
9. Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA)
10. Toulouse Business School (TBS)
11. Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)
12. Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)
13. Institut catholique d'arts et métiers (ICAM) de Toulouse

15. HESAM Université (Hautes Ecoles Sorbonne Arts et Métiers Université) – Décret n°2015-1065 du 26 août 2015 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
2. Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)
3. Ecole du Louvre
4. Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle – les Ateliers
5. Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette
6. Institut National du Patrimoine (INP)
7. Institut français de la mode
8. CESI
9. Ecole Boule
10. Ecole Estienne
11. Ecole Duperré
12. Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art
13. Skema Business School

Organisme de recherche

14. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

16. Université Côte d'Azur – Décret n° 2015-220 du 27 février 2015

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Nice Sophia Antipolis
2. Observatoire de la Côte d'Azur (OCA)
3. SKEMA
4. EDHEC
5. Ecole nationale supérieure d'art Villa d'Arson
6. Ecole supérieure de réalisation audiovisuelle
7. The sustainable design school

Organismes de recherche

8. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
9. Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA)

Autres établissements

10. Ecole supérieure de danse de Cannes Rosella Hightower
11. CHU Nice
12. CIRM centre national de recherche musicale
13. Conservatoire national à rayonnement régional de Nice

17. Université Bretagne-Loire - Décret n° 2016-8 du 6 janvier 2016

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieurs et de recherche

Les Universités :

1. Université d'Angers
2. Université de Brest (UBO)
3. Université de Bretagne-Sud (UBS)
4. Université du Mans
5. Université de Nantes
6. Université Rennes 1
7. Université Rennes 2

Les Ecoles :

8. Ecole Centrale de Nantes
9. Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)
10. Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB)
11. Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)
12. Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)
13. Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées Bretagne (ENSTA Bretagne)
14. Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI)
15. Ecole Normale Supérieure de Rennes (ENS Rennes)
16. Ecole supérieure d'agriculture (ESA)
17. Institut d'Etudes Politiques de Rennes (Sciences Po Rennes)
18. Institut Mines-Télécom (au titre de l'Ecole nationale supérieure Mines Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2017)
19. Institut National des Sciences Appliquées de Rennes (INSA Rennes)
20. Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST)
21. ONIRIS, Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique

Organismes de recherche :

22. Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement du Travail (Anses)
23. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
24. Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la mer (Ifremer)
25. Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (Inria)
26. Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

18. Université confédérale Léonard de Vinci - Décret n° 2015-857 du 13 juillet 2015 modifié

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Limoges
2. Université de Poitiers
3. Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA)

19. COMUE Centre Val de Loire – Décret n° 2017-1493 du 25 octobre 2017

ETABLISSEMENTS MEMBRES :

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

1. Université de Tours
2. Université d'Orléans
3. Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire

Organisme de recherche :

1. BRGM

Autre établissement :

1. Centre hospitalier universitaire de Tours

II - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS EXPERIMENTAUX (ET DE LEURS ETABLISSEMENTS-COMPOSANTES)

1. Université de Paris – [Décret n° 2019-209 du 20 mars 2019 modifié](#)

ETABLISSEMENT-COMPOSANTE :

1. Institut de physique du globe de Paris

2. Université Côte d'Azur – [Décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019](#)

ETABLISSEMENTS-COMPOSANTES :

1. Observatoire de la Côte d'Azur
2. Villa Arson
3. Centre international de recherche musicale
4. Institut de formation en masso-kinésithérapie
5. Ecole régionale d'acteurs de Cannes et Marseille

ORGANISMES DE RECHERCHE IMPLIQUES :

1. Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
2. Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)
3. Institut national de la recherche agronomique (INRA)
4. Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
5. Institut de recherche pour le développement (IRD)

ETABLISSEMENTS ASSOCIES (AU SENS DU DECRET DE CREATION) :

1. SKEMA Business School à laquelle sera substituée sa filiale azurienne
2. Conservatoire à rayonnement régional de Nice (CRR)
3. Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower (PNSD)
4. Ecole supérieure de réalisation audiovisuelle de Nice (ESRA)
5. Sustainable Design School (SDS)
6. Centre Antoine Lacassagne

3. Université Polytechnique Hauts-de-France - [Décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019](#)

ETABLISSEMENTS-COMPOSANTES :

1. Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France
2. École supérieure d'art et de design de Valenciennes
3. École supérieure d'art de Cambrai

[Autre établissement public expérimental placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'économie et du ministre de la défense : Institut polytechnique de Paris - Décret n° 2019-549 du 31 mai 2019

ETABLISSEMENTS-COMPOSANTES :

1. Ecole polytechnique,
2. Ecole nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA ParisTech)
3. Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES), au périmètre de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique ParisTech (ENSAE ParisTech)
4. Institut Mines-Télécom, au périmètre de Télécom ParisTech et Télécom SudParis]

III - LISTE DES SITES POUR LESQUELS LE REGROUPEMENT DES ETABLISSEMENTS S'EFFECTUE DANS LE CADRE D'UNE ASSOCIATION D'ETABLISSEMENTS OU A LA SUITE D'UNE FUSION

- entre parenthèses l'établissement pivot de l'association -

1. Alsace (université de Strasbourg-UNISTRA) -Décrets n° 2015-528 du 12 mai 2015 modifié et n°2015-637 du 8 juin 2015

ETABLISSEMENTS ASSOCIES

1. Université de Mulhouse
2. INSA de Strasbourg
3. BNU de Strasbourg
4. ENSA de Strasbourg
5. Haute école des arts du Rhin (HEAR)
6. Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)

2. Aix-Marseille-Provence-Méditerranée (Aix-Marseille université-AMU) - Décret n° 2016-181 du 23 février 2016

ETABLISSEMENTS ASSOCIES

1. Université d'Avignon
2. Université de Toulon
3. Ecole centrale de Marseille
4. IEP d'Aix-en-Provence.

3. Auvergne (Université Clermont Auvergne) - Décret n° 2015-529 du 12 mai 2015 modifié:

ETABLISSEMENTS ASSOCIES

1. Ecole d'ingénieurs SIGMA Clermont
2. ENSA de Clermont-Ferrand.

4. Lorraine (université de Lorraine) - Décret n°2016-474 du 15 avril 2016

ETABLISSEMENT ASSOCIE

Ecole d'enseignement supérieur privé ICN

En projet : ENSA de Nancy

5. Picardie (université de Picardie Jules Verne-UPJV) - Décret n°2016-742 du 2 juin 2016

ETABLISSEMENTS ASSOCIES

1. Université de technologie de Compiègne (UTC)
2. Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (ESIEE) d'Amiens
3. Ecole supérieure d'art et de design (ESAD) d'Amiens
4. Ecole supérieure de chimie organique et minérale (ESCOM)
5. Institut polytechnique LaSalle Beauvais-Esitpa.

6. Champagne (Université de Reims) – Décret n° 2017-1832 du 29 décembre 2017

ETABLISSEMENTS ASSOCIES

1. CentraleSupélec
2. CHU de Reims
3. Centre national des arts du cirque
4. CNAM Grand Est
5. CROUS de Reims
6. Ecole supérieure d'art et de design de Reims
7. Ecole supérieure de commerce de Troyes
8. Ecole supérieure des métiers-CESI
9. Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie de Paris
10. Institut régional de travail social de Champagne-Ardenne
11. NEOMA Business School
12. Université de technologie de Troyes

7. Sorbonne Université (Université Sorbonne Université) – Décret n° 2018-265 du 11 avril 2018

ETABLISSEMENTS ASSOCIES

1. Université de technologie de Compiègne (UTC)
2. Institut européen d'administration des affaires (INSEAD)
3. Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
4. Pôle supérieur d'enseignement artistique de Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB)
5. Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

**IV - LISTE DES SITES POUR LESQUELS LE REGROUPEMENT DES
ETABLISSEMENTS S'EFFECTUE DANS LE CADRE EXPERIMENTAL D'UNE
CONVENTION DE COORDINATION TERRITORIALE**

(EN CONSTRUCTION)